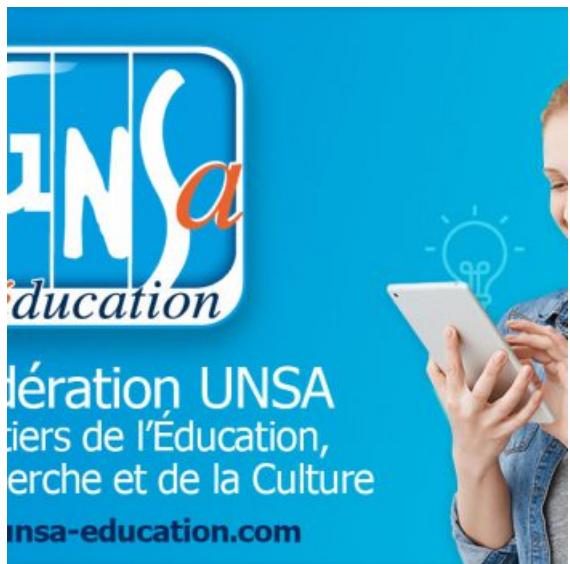


Le président s'adresse aux rectrices et aux recteurs...Et après ?



Pour la première fois, un président de la République vient s'exprimer à la rentrée devant les rectrices et les recteurs. Si cet acte peut montrer l'importance accordée au sujet, pour l'UNSA Éducation, il interroge le sens et le rôle de chacun dans l'exécutif.

Si cet acte peut montrer l'importance accordée au sujet, pour l'UNSA Éducation, il interroge le sens et le rôle de chacun dans l'exécutif. Quelle place pour les ministres ? Va-t-on voir le président faire également chaque année un discours de rentrée à toutes les préfètes et à tous les préfets ? Notre ministère, durant le premier quinquennat, a plus souffert d'une communication médiatique excessive que d'un manque. La question de l'attractivité des métiers de l'éducation qui se pose dans d'autres pays à l'échelle européenne et mondiale et de leur indispensable revalorisation n'a pas besoin d'être réaffirmée, par le même président, pour la énième fois, comme s'il reniait son propre bilan. En revanche cette revalorisation doit être concrétisée.

Qu'apporte un discours présidentiel inédit aux rectrices et aux recteurs alors que la communauté éducative attendait les premiers actes du nouveau ministre à l'occasion de cette rentrée scolaire ?

Les personnels de l'éducation, de la recherche et de la culture ont été et seront au rendez-vous pour faire face aux défis qui nous attendent collectivement mais il faut une volonté et des moyens forts, sur le long terme, pour les relever. Une communication basée sur des annonces et sur des expérimentations, dont la mise en œuvre et l'évaluation ne sont jamais pensées en amont, ne suffit plus. La confiance des personnels, très fragilisée par les dernières années, ne pourra se reconstruire que sur des actes forts de reconnaissance et de respect.

Les annonces d'aujourd'hui ne répondent pas encore au problème du manque d'attractivité des métiers de l'éducation qui avait déjà fait l'objet d'annonces présidentielles pendant la campagne

électorale de 2022. Les revalorisations doivent concerner tous les personnels et venir reconnaître les missions déjà exercées aujourd'hui. Le ministère doit prendre le temps d'un vrai dialogue social pour travailler sur la mise en œuvre des évolutions pour chaque catégorie de personnels. Les nouveaux projets d'école et d'établissement annoncés devront reposer sur le volontariat et être financés de manière pérenne.

L'UNSA Éducation est mobilisée avec l'ensemble des personnels pour obtenir des réponses rapides sur ce sujet d'attractivité. La qualité de notre système éducatif et la réussite des jeunes sur tous les territoires et à tous les niveaux d'enseignement en dépendent.

Ivry sur Seine, le 25 août 2022,

Frédéric MARCHAND, secrétaire général de l'UNSA Éducation